

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**LUNDI 3 FÉVRIER 2025 À 18 H**

AVIS est donné par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire, le lundi 3 février 2025 à 18 h.

La séance extraordinaire se déroulera à l'hôtel de ville, situé au 2870, boulevard du Curé-Labelle, à Prévost.

DONNÉ CE 29 JANVIER 2025.

Caroline Dion, notaire  
Greffière